

A l'inauguration du chemin de fer de la Rochelle et de Rochefort, une semblable cavalcade représentait l'entrée de François premier dans la première de ces villes en 1542. Les costumes des acteurs de cette représentation étaient de la plus grande richesse et faisaient une illusion parfaite. Les locomotives furent bénies par Mgr. Landriot, évêque de la Rochelle et de Saintes, après un éloquent discours dans lequel nous remarquons cette phrase : " Ne me demandez plus ce que je pense du chemin de fer. Je pense que c'est une belle et grande invention, et qu'entre les mains des peuples vertueux il peut devenir un merveilleux instrument de civilisation chrétienne ; et pour répondre à certaines objections je dirai encore : malgré les abus de l'homme, Dieu n'a-t-il pas fait la mer et les fleuves et provoqué ainsi la réunion facile des peuples ? Aux yeux des esprits étroits qui s'arrêtent à des grains de sable, sans voir les grands résultats, la mer n'est-elle pas dangereuse comme les chemins de fer, comme du reste la liberté, et tous les grands dons que Dieu a faits à l'homme ? Qui oserait cependant reprocher à Dieu d'avoir fait l'Océan, et les fleuves et la liberté et le soleil et la vie ? "

Et pour faire voir comment c'est la Providence, qui malgré toute la force et tout le génie de l'homme, gouverne toujours le monde à son gré, le Prêlat a présenté cette belle image heureusement trouvée pour une population maritime :

" Ce monde est le navire de Dieu ; la Providence conduit le vaisseau. L'homme a beau marcher sur le pont en sens contraire, le navire va où Dieu veut, et en marchant il rend gloire à Dieu. Ceux qui savent se tenir à une certaine hauteur sur la rive admirent le mouvement majestueux et progressif : c'est à peine s'ils dévinent les stériles agitations du pygmée qui croit imposer sa volonté au pilote, parce qu'il aura fait quelques pas en arrière. "

Après avoir signalé la nécessité des idées religieuses pour fixer d'une manière solide l'avenir du peuple, et " empêcher des explosions plus terribles que celles de la vapeur " Mgr. Landriot s'adressant directement aux " coursiers de fer et de feu " avant de les bénir a terminé ainsi :

" Devenez pour les nations un instrument de salut ; en rapprochant les distances réunissez les esprits. Que tout être vivant qui suivra cette ligne puisse redire comme une vérité cette devise de la ville de La Rochelle. " Sous l'égide et la direction de Dieu, j'ai trouvé la vie et le salut : Servavor rectore Deo. "

Et qu'on ne dise point après cela que l'industrie n'a pas sa poésie et sa sublimité ! Ne croirait-on pas entendre le grand Bossuet s'écrier : le monde s'agite et Dieu le mène ?

Montréal se reposant un peu sur ses lauriers n'a pas fait de bien grands frais pour célébrer l'exposition industrielle du mois de Septembre. Que voulez-vous : on se lasse des meilleures choses et notre ville avait dépensé toute son amabilité pour les savans et pour les fêtes de l'inauguration du chemin de fer l'automne dernier ! Cependant si à l'intérieur de la cité on s'est peu aperçu de l'exposition, le comité local n'avait rien négligé pour que le spectacle fût aussi imposant qu'instructif. Quiconque a voulu se rendre à la Pointe St. Charles, a pu admirer le bon goût et la sagesse qui ont présidé à l'installation des divers départemens de l'agriculture et de l'industrie.

Une foule immense a visité les divers édifices de la gare du chemin de fer et les tentes qui récelaient en abondance tous les produits du Bas-Canada. Nous y avons vu avec un indicible plaisir un très grand nombre de nos cultivateurs, dont la bonne tenue, la politesse et l'air intelligent ont été remarqués, par les étrangers accourus des Etats-Unis et du Haut-Canada. Il est fâcheux cependant que prenant une part aussi active qu'ils le font dans les foires agricoles et comme expositeurs et comme spectateurs, ils n'aient pas le soin de se faire mieux représenter dans l'Assemblée de l'Association générale d'Agriculture ou quatre ou cinq comités seulement avaient envoyé des délégués. Nous avons vu aussi avec bonheur les élèves des collèges et des écoles de la ville se rendre processionnellement drapeaux et musique en tête à la Pointe Saint Charles où leurs professeurs ont pu leur ménager ainsi une récréation qui équivaldra pour eux à bien des études. Comme la plume élégante d'un de nos collaborateurs a épiété sur le terrain de la *Petite Revue*, en donnant dans une autre partie du journal une description de l'exposition, nous allons terminer par le récit de la cérémonie qui a eu lieu dernièrement dans le village de Terrebonne pour l'inauguration du nouveau Collège Masson.

Disons de suite qu'une pluie torrentielle a ôté à cette fête une bonne partie de sa splendeur, et le cortège attendu en passant sous les arcs de triomphe qu'on lui avait élevé faisait une assez triste figure. C'était bien fâcheux, car le joli village avait fait toilette et son temple, une de ces bonnes vieilles églises qui deviennent de jour en jour plus rares, s'était tout pavoiisé et orné de verdure. On commença par y faire la bénédiction d'une cloche, habillée richement et suivant l'usage antique et solennel dotée de parrains et marraines. Ces derniers étaient l'honorable M. Renaud Conseiller Législatif et Madame Masson, veuve de l'honorable Joseph Masson, aussi conseiller législatif, l'honorable Surintendant de l'Education et Madame Chauveau, M. Turgeon, avocat, et Mde Turgeon veuve de l'honorable Ovide Turgeon, conseiller législatif, et M. Morin député du comté de Terrebonne et Mlle McKenzie. Au milieu des imposantes cérémonies de l'église, Monseigneur l'évêque de Montréal, prononça une touchante allocution, et les prières terminées chacun alla faire entendre les premiers sons de la voix du néophyte en déposant une offrande en son honneur. Il eût du se former ensuite une procession de l'église au collège, si le programme n'eût été entièrement bouleversé par

le mauvais temps. La bénédiction du collège ne s'en fit pas avec moins de pompe, et fut aussi relevée par une allocution du digne évêque.

Le nouveau collège Masson est un splendide édifice à trois étages de cette belle pierre de taille grise qu'avec moins de modestie on pourrait appeler marbre du Canada, et parfaitement distribué. De la plateforme qui le recouvre on a sous les yeux tout le village, la jolie rivière des Prairies, et les campagnes environnantes à perte de vue. Un des objets les plus saillans est la résidence de Madame Masson dont la belle fortune a pu suffire non seulement à contribuer puissamment à la construction de l'édifice qui porte son nom ; mais encore à se faire à elle-même une demeure qui n'a guères de rivales en Canada, et ne figurerait pas mal auprès des plus aristocratiques châteaux de l'ancien monde. Le goût le plus parfait a présidé à la décoration et à l'ameublement de l'intérieur où les tableaux de nos artistes canadiens figurent à côté de ceux des artistes étrangers les plus célèbres.

Le lendemain, le surintendant de l'instruction publique, accompagné de M. le curé et de quelques messieurs de l'endroit, visita l'académie des Dames de la Congrégation et le collège ; et il y eut suivant l'usage, dans les deux institutions, examen, discours, musique et distributions de prix. Terrebonne avec ses deux maisons d'éducation prendra bientôt sa place parmi les villes du Bas-Canada et déjà même son collège a fourni au pays plusieurs jeunes hommes de mérite qui se distinguent dans le commerce et les arts utiles pour lesquels on s'y propose surtout de former des sujets.

Si les élèves de Terrebonne sont dans la jubilation, ceux du collège de Ste. Marie à Montréal doivent être dans les larmes. Comme dit la vieille grammaire latine : tandis que celui-ci pleurait celui-là riait *dum iste flebat, ille ridebat*. C'est que le Père Martin l'ancien supérieur et le fondateur de cette florissante institution s'est embarqué pour l'Europe le 22 de septembre pour un court voyage, selon les uns, pour toujours selon quelques autres.

Ce fut en 1842 que le Père Martin, frère du célèbre Père de ce nom dont les travaux archéologiques ont eu en France tant de retentissement et que la mort a enlevé vers la fin de l'année dernière, venait en Canada avec trois autres pères reprendre l'œuvre des Brebœuf et des Lallemand interrompu pendant près d'un siècle. Depuis ce temps le Père Martin et ses collaborateurs ont établi un magnifique collège à Montréal, un noviciat au Sault aux Récollets et une résidence de leur ordre à Québec. Tout en faisant ces grandes choses, il a trouvé le moyen de s'occuper d'histoire et d'archéologie canadienne, de prédication et du ministère où il rendait de grands services, et de publier plusieurs écrits et brochures dont la plus importante est sa traduction des Mémoires du Père Bressani, superbe volume in-8 de 336 pages, illustré d'un grand nombre de gravures, de cartes et de vignettes, presque toutes dues au crayon du traducteur, artiste habile en même temps qu'écrivain distingué, et de notes archéologiques et scientifiques qui lui font le plus grand honneur.

Nous apprenons avec plaisir que le gouvernement a chargé le Père Martin de faire copier au Ghesu, à Rome, des documents intéressans sur l'histoire de la Nouvelle-France dans le but de les faire imprimer ici. Personne n'était plus habile à remplir une telle mission.

Caisse d'Economie des Instituteurs.

Nous publions plus loin le tableau de la première distribution qui a eu lieu en vertu du règlement qui établit cette caisse. Il est accompagné d'une circulaire à Messieurs les curés et ministres du culte qui ont des pensionnaires de la caisse dans leur paroisse, indiquant les mesures que l'on a cru devoir adopter pour déjouer d'ignobles spéculations dont quelques-unes avaient été dénoncées au département de l'instruction publique.

Messieurs les instituteurs feront bien de se rappeler que pour avoir droit à faire compter les années passées dans l'enseignement depuis 1848, sans en déposer les primes, mais seulement en consentant à la déduction de leur montant sur la première année de pension, il leur est nécessaire de se faire inscrire avant le premier de janvier prochain. Les primes des années antérieures ont aussi été déduites des pensions payées aux anciens instituteurs retirés, pour cette année, ce qui explique leur modicité. Si les instituteurs s'inscrivent en grand nombre comme il faut l'espérer, les pensions seront beaucoup plus élevées l'année prochaine.

Les instituteurs et institutrices retirés de l'enseignement avant 1857, qui n'ont pas encore fait leur demande de pension peuvent la faire d'ici au premier de janvier prochain ; mais ils ne commenceront à retirer leur pension que dans la distribution de 1858. Les instituteurs actuels qui se retireront de l'enseignement à l'avenir n'auront point de pension à moins qu'ils n'aient été inscrits préalablement.

Nous devons ajouter que Messieurs les curés se sont prêtés avec le zèle le plus louable au concours que M. le Surintendant leur demandait pour la distribution des pensions. Il est à désirer que les instituteurs inscrits montrent le même zèle à engager leurs confrères qui ne l'ont pas encore fait à suivre leur exemple. Il est inutile de leur dire qu'il y va de leur propre intérêt.